

<https://www.artweb.univ-paris8.fr/?La-formation-en-Master-MEEF>

artweb

# La formation en Master MEEF

- Menu - Départements - Arts plastiques - CAPES (MEEF) et Agrégation -

Date de mise en ligne : mardi 17 juillet 2012

---

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique Université Paris 8 ©2011 -

Tous droits réservés

---

### Trois visées principales

" La première relève de sa vocation professionnelle. Les étudiants de M1 et de M2 MEEF sont amenés à se familiariser avec la réflexion didactique, à se préparer aux questions pédagogiques (notamment à l'occasion de stages professionnels), à s'interroger sur les spécificités de cette discipline et sur son rapport aux différents cadres institutionnels. Le Master établit les bases d'une formation professionnelle destinée aux futurs enseignants d'arts plastiques titulaires ou vacataires de l'Education Nationale, d'écoles régionales, municipales ou privées. Ce diplôme professionnel est requis pour exercer comme titulaire à l'Education Nationale et il est aussi un atout d'embauche pour les professeurs vacataires à l'Education Nationale et dans d'autres structures éducatives.

" La seconde visée du master consiste à guider les étudiants dans leur préparation du CAPES externe d'arts plastiques. Durant la première année de master, différents cours consolident les connaissances et compétences disciplinaires nécessaires à l'enseignement des arts plastiques. En deuxième année la formation est largement orientée par les exigences propres à ce concours. Les épreuves du CAPES seront travaillées de manière à ce que le candidat puisse aborder le concours avec le maximum d'aisance. Le travail consacré à ces quatre épreuves participe pleinement de la formation professionnelle, y compris pour les étudiants qui ne présentent ou ne réussissent pas ce concours.

" La troisième visée est à la fois plus universitaire et plus personnelle. Chaque étudiant contribue durant les deux années de Master à des séminaires et engage, avec un directeur de mémoire, un travail personnel de recherche nécessairement orienté vers des questions relatives à l'enseignement. Les ateliers permettent d'identifier, de consolider et d'interroger la pratique artistique de chacun.

#### Un engagement

Entrer dans un Master MEEF ou dans une préparation à l'agrégation suppose un engagement conséquent, tant par la quantité de travail à fournir que par la régularité des présences ou par l'implication personnelle durant les cours. Outre l'exigence d'assiduité et de ponctualité, le caractère professionnel de cette formation réclame un travail sur soi, sur son rapport aux autres et à l'institution. La qualité et la réussite de ces années dépendent largement du climat de respect, de partage et d'investissement.

Concilier cette formation avec d'autres études ou un emploi alimentaire trop chronophage est incompatible avec la préparation au CAPES.

#### Compétences travaillées, contenu, modalités de formation

## **M1 MEEF (470H/ETUDIANT+STAGE)**

Cours dispensés les mercredis, jeudis et samedis + le cours de langue et le stage en collège de 150h.

### ***UE Approches théoriques des programmes d'enseignement des arts plastiques (UE1.1 et UE11.1)***

10 ECTS - 30h/étudiant. Contrôle continu

*Sur les deux semestres, ces UE constituent une approche méthodologique des questions d'histoire de l'art et d'esthétique sous-tendues par les programmes d'arts plastiques du collège et du lycée. Elles permettent de construire les connaissances théoriques indispensables à l'enseignant d'arts plastiques et participent à la préparation des deux épreuves d'admissibilité comme de l'oral de didactique du CAPES.*

### ***UE Ateliers de pratique artistique (UE1.2 et UE6.2)***

14 ECTS - 140h/étudiant. Contrôle continu

*L'atelier vise durant toute l'année universitaire à développer les compétences techniques et plastiques de futurs enseignants d'arts plastiques. En même temps, la pratique personnelle de chaque étudiant est l'objet d'un constant travail d'identification, d'interrogation et d'approfondissement. Cette visée est concrétisée par la construction d'un portfolio.*

### ***UE Didactique des arts plastiques (UE3 et UE8)***

6 ECTS - 55h/étudiant. Contrôle continu

*Sur les deux semestres, ces UE participent à ce que l'étudiant se fasse une idée précise et ouverte de l'enseignement des arts plastiques. Différentes modalités et enjeux d'une séquence d'arts plastiques seront appréhendés de manière à accompagner l'étudiant dans son stage en établissement scolaire et à le préparer aux épreuves de didactique du CAPES.*

### ***UE Langue (UE2.2 et UE7.2)***

4 ECTS - 42h/étudiant.

*Pour les étudiants MEEF, Paris 8 propose un cours d'anglais spécifique dont une partie se déroule à distance et l'autre « en présentiel ». Des cours MEEF d'espagnol et d'allemand sont pris en charge par l'INSPE-UPEC. Dans tous les cas, il s'agira de travailler l'usage oral et écrit de la langue choisie à partir de thématiques relatives à l'enseignement.*

### **UE Séminaire de recherche (UE4.1 et UE9.1)**

11 ECTS - 30h/étudiant. Contrôle continu

*Le séminaire de M1 se déroule sur l'année. Il a pour objet les grandes questions didactiques et disciplinaires qui fondent l'enseignement des arts plastiques. Outre cette perspective professionnelle, il permet d'appréhender une méthode, des ressources et une exigence nécessaires à la construction du mémoire. Les étudiants exposent l'élaboration progressive de leur mémoire, étudient et présentent des textes relatifs à leur recherche.*

### **UE Culture Professionnelle Commune (UE2.1 et UE7.1)**

4 ECTS - 55h/étudiant. Contrôle continu

*Il s'agit de travailler des questions transversales à toutes les disciplines (la laïcité, la construction de l'autorité, la psychologie de l'enfant, etc.). Les étudiants s'inscrivent dans des modules proposés par l'INSPE de Créteil. Lesquels se déroulent sur différents lieux de l'Académie. Toutefois, une petite partie du CPC est consacrée à des questions transversales portées par notre discipline.*

### **UE Découverte du milieu professionnel (UE5 et UE10)**

6 ECTS - 150h/étudiant. Contrôle continu

*Les étudiants effectuent un Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée (SOPA) de 150 heures en établissement scolaire. D'une part l'étudiant-stagiaire observe le fonctionnement d'un établissement scolaire et les cours d'un enseignant d'arts plastiques ; d'autre part il assure des séquences de cours sous le regard critique de ce tuteur et d'un autre stagiaire.*

**ATTENTION, ce stage se déroule sur l'académie de Créteil, du 11 octobre à la fin de l'année scolaire et nécessite une disponibilité d'emploi du temps les lundis, mardis et/ou vendredis (même si le stage se concentrera sur deux, voire une seule de ces journées).**

### **M2 MEEF (382H/ETUDIANT+STAGE)**

Cours dispensés les mercredis, jeudis et samedis + le stage en collège (de 6h ou 9h/hebdo ou de 300h).

### **UE Approfondissement théorique des programmes d'arts plastiques (UE11.1)**

6 ECTS - 40h/étudiant. Contrôle continu

*Cette UE est un prolongement des cours d'Approche théorique des programmes d'enseignement du M1. Les*

questions d'histoire de l'art et d'esthétique sous-tendues par les programmes d'arts plastiques du collège et du lycée seront approfondies. Sa vocation à préparer les étudiants aux deux épreuves d'admissibilité comme de l'oral de didactique du CAPES sera renforcée.

### **UE Appropriation des programmes du secondaire par la pratique plastique (UE11.2)**

7 ECTS - 50h/étudiant. Contrôle continu

Cette UE est un prolongement des Ateliers de pratique artistique de M1. En s'appuyant sur les compétences techniques, plastiques et artistiques développées en première année, cette UE consiste à préparer spécifiquement les étudiants aux particularités de l'épreuve pratique d'admissibilité.

### **UE Transposition didactique des arts plastiques (UE13.1 et UE17.1)**

7 ECTS - 60h/étudiant. Contrôle continu

Dans ces UE, à la suite des cours de didactique de M1, les étudiants construisent des séquences transposables avec les élèves qu'ils ont en stage. Ils appréhendent différentes questions fondamentales à l'enseignement des arts plastiques, notamment celles qui participent au portfolio exigé par l'INSPE. Aussi, ce cours permettra de travailler les problèmes de transposition didactique posés par les épreuves du CAPES.

### **UE Analyse des pratiques professionnelles (UE14.2 et UE18.2)**

5 ECTS - 30h/étudiant. Contrôle continu

L'Analyse des Pratiques Professionnelles est un moyen d'entendre, de formuler, d'analyser et de travailler en petit groupe différents problèmes, didactiques et pédagogiques, rencontrés par les professeurs-stagiaires durant leur stage.

### **UE Culture Professionnelle Commune (UE12 et UE16)**

4 ECTS - 55h/étudiant. Contrôle continu

Il s'agit de travailler des questions transversales à toutes les disciplines (la laïcité, la construction de l'autorité, la psychologie de l'enfant, etc.). Les étudiants s'inscrivent dans des modules proposés par l'INSPE de Créteil. Lesquels se déroulent sur différents lieux de l'Académie. Toutefois, une petite partie du CPC est consacrée à des questions transversales portées par notre discipline.

### **UE Séminaire de recherche (UE14.1 et UE14.2)**

6 ECTS - 25h/étudiant. Contrôle continu

Le séminaire de M2 se déroule sur l'année. Il poursuit le travail engagé en M1 et approfondit les grandes questions didactiques et disciplinaires qui fondent l'enseignement des arts plastiques. Les étudiants étudient et présentent des textes relatifs à leur recherche, exposent l'élaboration progressive de leur mémoire, se préparent à sa soutenance.

### **UE Mémoire professionnel (UE18.1 et EU18.2)**

8 ECTS - 24h/étudiant. Contrôle final

*L'étudiant poursuit et finalise sa recherche débutée en première année.*

*Il rédige un mémoire centré sur des questions disciplinaires et/ou transversales de sa pratique professionnelle. Il est aidé par le travail du séminaire et par un directeur de mémoire. Cette rédaction participe d'une initiation à la recherche et favorise une distance critique sur l'exercice de l'enseignement.*

### **UE Mémoire professionnel**

8 ECTS - 24h/étudiant. Contrôle final

*L'étudiant rédige un mémoire centré sur sa pratique professionnelle. Il est aidé par le travail du séminaire et par un directeur de mémoire. Cette rédaction participe d'une initiation à la recherche et favorise une distance critique sur l'exercice de l'enseignement.*

### **UE Stage professionnel (UE15.1 et UE19)**

12 ECTS. 9h/hebdomadaire pour les "Etudiants-Fonctionnaires-Stagiaires" (EFS), 6h/hebdomadaire pour les "Etudiants en Contrat d'Alternance" (ECA) et 324h pour les M2 ayant choisi le "Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée" (SOPA)

*L'étudiant stagiaire lauréat du CAPES 2021 dispense 9h de cours à des élèves dans un collège de l'Académie de Créteil (sa rémunération est celle d'un plein temps). Il est aidé par un enseignant tuteur et un formateur INSPE qui, tout au long de l'année, le guident tant pour préparer, mettre en oeuvre et analyser ses cours que pour comprendre son rôle dans l'établissement. Des visites sont organisées et le tuteur INSPE aide le fonctionnaire stagiaire à composer son "portfolio", un recueil de pièces attestant des compétences professionnelles acquises et indispensable à la validation du stage.*

*Un étudiant de M2 qui a opté pour le stage (ECA) exerce en responsabilité sur un 1/3 temps tout au long de l'année dans un établissement de l'Académie de Créteil guidé par un professeur-tuteur.*

*Un étudiant de M2 qui a opté pour le stage d'observation et de pratique accompagnée de 324 heures, effectue son stage dans un collège de l'Académie de Créteil dans les classes et sous la responsabilité d'un professeur-tuteur. Ce stage est rémunéré 1250 Euros sur l'année (soit 125Euros par mois).*

**ATTENTION, ce stage se déroule sur l'académie de Créteil, du 11 octobre à la fin de l'année scolaire et nécessite une disponibilité d'emploi du temps les lundis, mardis et/ou vendredis (même si le stage se concentrera sur deux, voire une seule de ces journées).**

## Maquette et crédits d'enseignement

### M1 MEEF

**1er semestre**

<b>UE Formation Discipline</b>	
<i>UE Approche théorique des programmes d'enseignement des arts plastiques 1</i>	<b>5 ECTS</b>
<i>UE Atelier de pratique artistique 1</i>	<b>7 ECTS</b>
<b>UE Formation Transversale</b>	
<i>UE Culture Professionnelle Commune 1</i>	<b>2 ECTS</b>
<i>UE Langue vivante étrangère 1 - Communication orale</i>	<b>2 ECTS</b>
<b>UE Formation Didactique / Pédagogie</b>	
<i>UE Didactique des arts plastique - Repérage des fondamentaux</i>	<b>3 ECTS</b>
<b>UE Formation Recherche / Mémoire</b>	
<i>UE Séminaire - Construction du mémoire 1</i>	<b>5 ECTS</b>
<i>UE Arts plastiques et méthodologie de la recherche</i>	
<b>UE Formation Pratiques en milieu professionnel</b>	

<i>UE Découverte du milieu professionnel et premières pratiques en collège ou lycée</i>	<b>3 ECTS</b>
---	---------------

**2e semestre**

<b>UE Formation Discipline</b>	
<i>UE Approche théorique des programmes d'enseignement des arts plastiques 2</i>	<b>5 ECTS</b>
<i>UE Atelier de pratique artistique 2</i>	<b>7 ECTS</b>
<b>UE Formation Transversale</b>	
<i>UE Culture Professionnelle Commune 2</i>	<b>2 ECTS</b>
<i>UE Langue vivante étrangère 1 - Compréhension et expression écrite</i>	<b>2 ECTS</b>
<b>UE Formation Didactique / Pédagogie</b>	
<i>UE Didactique des arts plastique - Repérage des fondamentaux</i>	<b>3 ECTS</b>
<b>UE Formation Recherche / Mémoire</b>	
<i>UE Séminaire - Construction du mémoire 2</i>	<b>6 ECTS</b>



## La formation en Master MEEF

<i>UE Analyse critique de l'enseignement des arts plastiques</i>	<b>3 ECTS</b>
<b>UE Formation Pratiques en milieu professionnel</b>	
<i>UE Découverte du milieu professionnel et premières pratiques en collège ou lycée</i>	<b>3 ECTS</b>

Total **60 ECTS**

### Principes d'évaluation

Dans la plupart des cours, les notes des UE ne seront déclarées qu'à la fin du second semestre. De nombreuses évaluations intermédiaire ont lieu à différents moments de la formation et sous différentes formes . La note finale représente le niveau atteint en fin d'année.

Toutefois, certaines UE (Culture Professionnelle Commune, Langue) ne participent pas de cette modalité d'évaluation et utilisent des modalités plus conventionnelles.

### M2 MEEF

#### 1er semestre

<b>UE Formation Discipline</b>	
<i>UE Approfondissement théorique des programmes d'arts plastiques</i>	<b>6 ECTS</b>
<i>UE Appropriation des programmes du secondaire par la pratique plastique</i>	<b>7 ECTS</b>

## La formation en Master MEEF

<b>UE Formation Transversale</b>	
<i>UE Culture Professionnelle Commune 3</i>	<b>2 ECTS</b>
<b>UE Formation Didactique / Pédagogie</b>	
<i>UE Transposition didactique des arts plastiques et usages du numérique</i>	<b>3 ECTS</b>
<i>UE Concevoir et exposer une séquence d'enseignement 1</i>	<b>2 ECTS</b>
<b>UE Formation Analyse des pratiques /Recherche / Mémoire</b>	
<i>UE Séminaire - Construction du mémoire 3</i>	<b>6 ECTS</b>
<i>UE Analyse des pratiques professionnelles 1</i>	<b>2 ECTS</b>
<b>UE Formation Pratiques en milieu professionnel</b>	
<i>UE Stage en alternance en EPLE 1. Enseignement accompagné ou en responsabilité</i>	<b>7 ECTS</b>

### 2e semestre

<b>UE Formation Transversale</b>
----------------------------------

## La formation en Master MEEF

<i>UE Culture Professionnelle Commune 4</i>	<b>2 ECTS</b>
<b>UE Formation Didactique / Pédagogie</b>	
<i>UE Transposition didactique des arts plastiques et projet d'enseignement</i>	<b>4 ECTS</b>
<i>UE Concevoir et exposer une séquence d'enseignement 2</i>	<b>4 ECTS</b>
<b>UE Formation Analyse des pratiques /Recherche / Mémoire</b>	
<i>UE Séminaire - Construction du mémoire 4</i>	<b>5 ECTS</b>
<i>UE Analyse des pratiques professionnelles 2</i>	<b>3 ECTS</b>
<b>UE Formation Pratiques en milieu professionnel</b>	
<i>UE Stage en alternance en EPLE 2. Enseignement accompagné ou en responsabilité</i>	<b>7 ECTS</b>

Total **60 ECTS**

### Principes et modalités d'évaluation

Comme en M1, les notes des UE ne seront déclarées qu'à la fin du second semestre. Plusieurs évaluations intermédiaires (pas forcément chiffrées) ont lieu à différents moments de la formation. La note finale ne résulte pas

d'une moyenne de ces évaluations, elle représente le niveau atteint en fin d'année.

Toutefois, certaines UE (Tronc commun, Langue, stage et mémoire) ont d'autres modalités d'évaluation.

Indépendamment du master, les étudiants-fonctionnaires-stagiaires M2-MEEF ou DU-MEEF sont évalués pour permettre à l'INSPE de prononcer un **avis** sur leur titularisation. A l'INSPE de Créteil, cette évaluation est basée sur un **portfolio** élaboré sous la tutelle d'un tuteur-INSPE. Avec l'avis de l'INSPE, ceux de l'inspection et du chef d'établissement décident de la titularisation du fonctionnaire-stagiaire.

L'obtention du master forme, avec la réussite au concours et un avis favorable de titularisation, les trois conditions pour exercer en qualité de titulaire.